



Annexe à l'arrêté du **30 DECE 1943**  
portant inscription à l'inventaire des sites  
de la Grande Place de CAYLUS avec les Halles  
et les façades et toitures des immeubles qui  
bordent la place à CAYLUS ( Tarn et Garonne)

Propriétaires intéressés

Commune de CAYLUS (Tarn et Garonne)	389.392.502p.503p.506p.507p 509p.
AUREL André, ouvrier bouanger à Caylus (T et G)	525.
BARRERE Jean-Marie, étameur, Caylus (T et G)	395
BEDE Gabriel, Vve née DELEFOLIE, Caylus (T et G)	501.502p
BES Lucien à Villedaigne (Aude)	521
COUSY Sylvain à Caylus (T et G)	505
<i>6 Rue Bonquet Caylus</i> X DEJEAN Léopold à Toulouse (Hte-Garonne)	387.387bis.
DELORT Armand, tissus Caylus (T et G)	386.
ECHE Paul, maçon, Caylus ( T et G)	524.
ESTEVE Louis, époux GAYRAL, route de St-Antonin Caylus (T et G)	394.
GABENS Marcellin, négociant Septfonds (T et G)	522.
MERIC Henri, boulanger Caylus (T et G)	509 à 511
PERIE Cyprien époux Cousi, Caylus (T et G)	391.
PICARD Léon, gendre Delmas, pâtissier Caylus	398.
RAUJOL Charles Vve, née Rossignol, Caylus (TetG)	390p.
ROSSIGNOL Vve chez PEZENAS, rue d'Elie Montauban (Tarn et Garonne)	503p.504.
SERRES Ernest époux Delrieux, Ca lus (T et G)	523.
VAISSIE Joseph Vve née PERE, Caylus (T et G)	401.
VAISSIE Sylvain Vve née MARY, Caylus (T et G)	393.
VERGOUNOUX Philippe, courtier Caylus * "	507p.508. *
VIGUIE Antoine époux BES, Caylus (T et G)	390p.

## ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4 ;

~~Sur la proposition de la Commission départementale~~  
~~de la Haute-Garonne~~ Vu l'arrêté  
du 27 août 1943 pris en application de  
la loi n°421 du 28 juillet 1943

ARRÊTE :

## ARTICLE PREMIER.

Est inscrite sur l'inventaire d  
des sites dont la conservation pré-  
sente un intérêt général la gran-  
de place de Caylus avec les Halles  
et les façades et toitures des  
immeubles qui bordent la place  
à CAYLUS (TARN & GARONNE)

Parcelles cadastrales visées :  
386 à 395y compris 387bis.40I.  
50I à 51I.52I à 525 section D

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de **CAYLUS (T & G) et aux propriétaires intéressés**

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 30 décembre 1943

Par Délégation

Lé Conseiller d'Etat

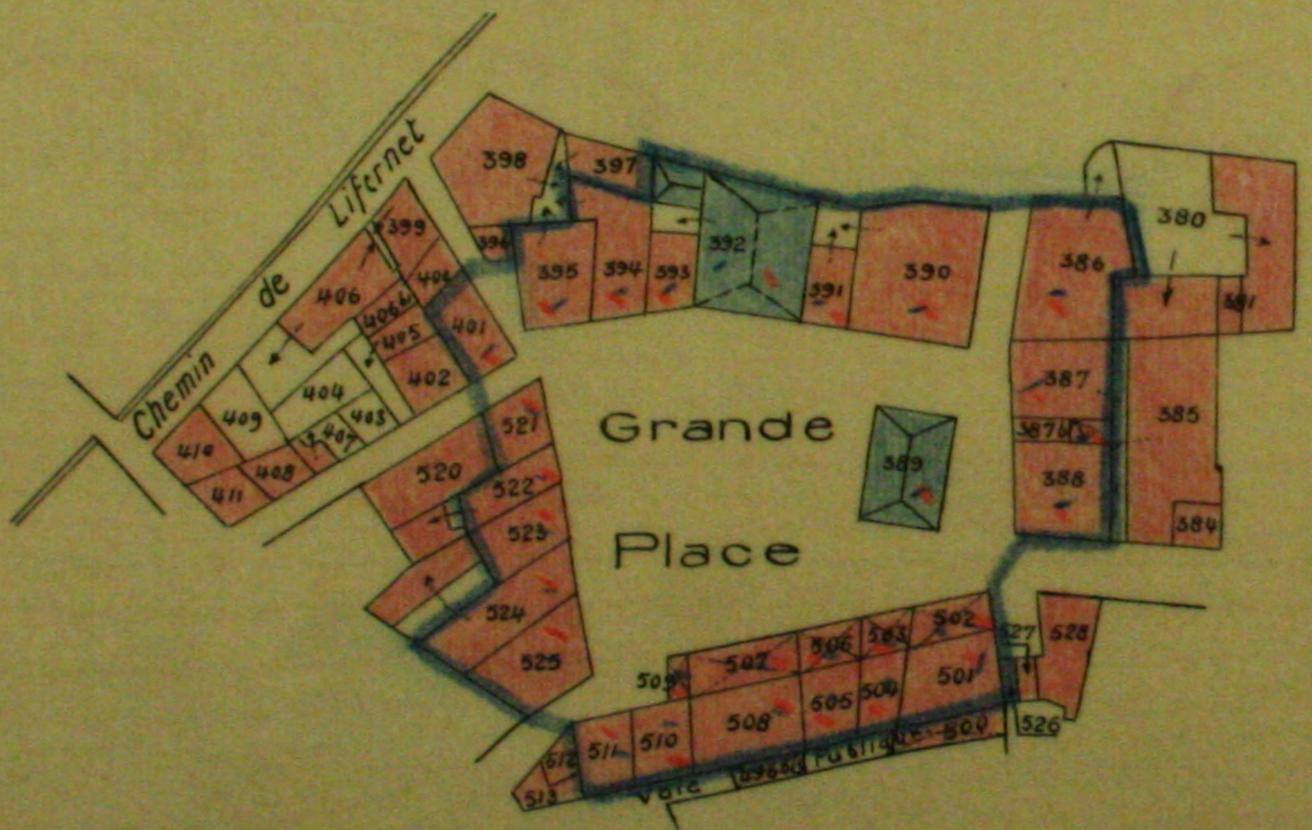
Secrétaire général des Beaux-Arts

signe : L. HAUTECOEUR

Pour ampliation :

Le Chef du bureau

des Monuments historiques et des Sites,



CAYLUS

CAYLUS (Tarn-et-Garonne)  
Section D - 1<sup>ère</sup> Feuille  
Échelle  $\frac{1}{1250}$

Coût : 15.<sup>00</sup>

Copie certifiée conforme au plan cadastral ancien,  
terminé sur le terrain l'an 1836.

MONTAUBAN, le 26 Janvier 1943.

Direction de Cadastre  
Directeur de la Direction  
de la Région  
de Tarn-et-Garonne  
MONTAUBAN